

# Belle

# vue



N°96 mars - avril 2015

## Edito

### LAÏCITÉ



voilà un mot qui revient sur le devant de la scène.

La laïcité n'est pas la négation ou le refus des croyances ou des religions. Cette notion a été débattue dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle et a abouti en 1905 à la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui s'est faite dans la

douleur d'ailleurs surtout en Bretagne où le pouvoir religieux était très fort. Elle était motivée par l'influence grandissante du cléricisme sur les instances politiques, civiles et administratives.

Concrètement, la laïcité est basée sur la séparation juridique des Eglises et de l'Etat, visant à permettre à chaque individu de s'épanouir en tant qu'homme ou femme et de citoyen. Elle ne nie pas l'existence des religions mais garantit à chacun d'exprimer ses convictions : croire ou ne pas croire, assister ou non à des cérémonies culturelles, scolariser ses enfants dans un établissement public ou d'obédience religieuse. Un état laïque est un état neutre en matière de religions, où chacun est libre d'exprimer ou non sa foi et ses convictions, dans le respect des valeurs des autres.

Le comité de rédaction



Une dizaine de jeunes de la maison de quartier de Bellevue, encadrée par Kathy et avec l'aide de Shire, artiste brestois, a réalisé en trois jours cette œuvre d'art qui recouvre le mur du hall de l'espace jeunes, au premier étage du bâtiment.

# Les Écoles d'arts au Bergot



Les bâtiments de la rue du Chatellier hébergent l'annexe du conservatoire de musique et l'Eesab

L'ancienne école publique du Bergot, entre l'avenue Le Gorgeu et la rue du Chatellier, abrite depuis 10 ans l'annexe du conservatoire régional de musique, de danse et d'art dramatique dans son aile Nord et celle de l'Eesab (école européenne supérieure d'art de Bretagne) dans son aile Est.

Danse contemporaine, modern jazz, hip hop et danse classique, art dramatique et pratique musicale de tous instruments sont enseignés par une équipe de 30 professeurs accueillant environ 500 élèves, dès 6 ans et demi, chaque semaine. Les écoliers, collégiens et lycéens y suivent également des cours. L'annexe accueille aussi différents groupes en répétition comme l'Harmonie municipale (association musicale de la ville de Brest).

En ce qui concerne les Beaux-arts, ce sont une dizaine d'enseignants qui accueillent une centaine de personnes (tout public) en cours du soir ainsi qu'une cinquantaine d'étudiants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années de l'Eesab. La demande est croissante et il y a de plus en plus de cours chaque année.

**Contacts : Conservatoire annexe du Bergot : 02 98 03 24 39 - Eesab : 02 98 00 87 20**



## Les 68 personnes inscrites pour le nouveau mandat du conseil consultatif de quartier (CCQ) se sont réunies en janvier à la mairie de Bellevue

Une vingtaine de membres du mandat 2011 – 2014 ont accueilli les *nouveaux*, entourés de Jacqueline Here (mairie adjointe en charge du quartier), Christine Pellen (responsable de la mairie de Bellevue) et Laure Coat (chargée de développement) qui a présenté les fonctions et le rôle des CCQ ainsi que leur cadre d'action. Jacqueline Here a dressé un rapide bilan des trois années passées et parlé de l'ambiance dans laquelle la collaboration s'est déroulée.

### A la rencontre de chacun et convivialité

Dans un second temps, chacun a rejoint un petit groupe selon son secteur d'habitation ou de travail. Cela a permis à tout le monde de se présenter, d'exposer les raisons ou aspirations de son engagement. La réunion s'est terminée autour d'un pot de l'amitié, rappelant que la convivialité fait partie des modalités d'échanges entre les membres des CCQ, les représentants de la ville et les services techniques.

## Une réunion de tous les CCQ brestois s'est déroulée le 6 février à la maire centrale

Près de 400 personnes des 7 CCQ de la ville ont été accueillis par François Cuillandre (mairie de Brest) et Jean-Luc Polard (adjoint chargé de la cohésion sociale et de la participation des habitants).

Chacun a pu écouter le maire de Brest rappeler le cadre d'intervention des CCQ et confirmer son engagement pour les 3 ans à venir. Jean-Luc Polard a insisté sur la nécessité de persévérer dans la durée, de prendre le temps de faire connaissance pour que tout le monde trouve sa place.

### Le groupe communication du CCQ de Bellevue

*Une nouveauté pour le mandat qui débute : il est possible pour tout habitant, même non inscrit au CCQ, de prendre part aux réflexions et débats sur un sujet qui l'intéresse particulièrement. Pour cela, il suffit de prendre contact avec le chargé de développement de son quartier, Laure Coat pour Bellevue (tél. : 02 98 00 85 11)*



# Ne dites plus la Cub mais **Brest métropole** !



*Le nouveau logo de Brest métropole*

La communauté urbaine de Brest a accédé au nouveau statut de métropole le 1er janvier 2015, sous le nom officiel de **Brest métropole**. L'agglomération de Brest est entrée dans le top 14 des grandes métropoles de France.

En prenant le nom, il y a dix ans, de Brest métropole océane, la Communauté urbaine de Brest mettait en avant ses fonctions métropolitaines avec un point de vue particulier : sa vocation maritime.

Aujourd'hui, l'agglomération franchit une nouvelle étape. Établissement public de coopération intercommunale depuis 1974, Brest bénéficie donc du nouveau statut de métropole instituée par la loi de modernisation de l'action publique territoriale. Ce nouveau statut est la reconnaissance du rôle joué par quelques grandes agglomérations françaises exerçant des fonctions métropolitaines au-delà de leur territoire.

Les communes composant l'agglomération sont Brest, Bohars, Guilers, Guipavas, Gouesnou, Le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas et Plouzané.

En 2012, l'agglomération comptait 206 719 habitants pour une superficie de près de 220 km<sup>2</sup>.

## DÉCOUVRIR LE BELLEVUE ARTISTIQUE



*Fresque de la salle des mariages de la mairie de Bellevue (Pierre Péron)*

Qui prend le temps de laisser son regard flâner dans le quartier trouvera une bonne vingtaine d'œuvres discrètes mais toutefois dignes d'intérêt

Certaines ont été commandées dans le cadre du 1% artistique lors de l'édification ou la réfection de bâtiments publics sur le territoire du quartier.

D'autres, des fresques surtout, ont été réalisées lors du projet d'art urbain Crimes of Minds ou à l'occasion du festival Mix'Arts. Certaines enfin, plus éphémères, plus vulnérables, moins intemporelles, plus en rapport avec le contexte social sont des œuvres spontanées de graffeurs brestois et leur caractère sauvage et non officiel n'enlève rien à leurs qualités graphiques ou symboliques.

La fontaine de Kergoat n'est pas la fontaine de Trevi, Notre-Dame du Bouguen n'est pas la cathédrale de Paris, la fresque de Pierre Péron décorant la salle des mariages de la mairie n'est pas le plafond de la chapelle Sixtine mais leur présence est là pour nous rappeler que notre quartier n'est pas seulement une construction fonctionnelle. Une réflexion artistique a prélué à sa naissance et continue de l'imprégner au bénéfice de ses habitants. Sa mise en valeur dans nos esprits passe par un effort de préservation de ces témoins artistiques fragiles.

**Hubert Després**



*Fontaine rue duc d'Aumale (Bruno Lebel)*



*Hommage à Mandela (PakOne), 2013  
porte de l'Arrière-garde*

Pour en savoir plus sur ces œuvres, visiter la rubrique [histoire et patrimoine](http://www.brest-bellevue.net) du site [www.brest-bellevue.net](http://www.brest-bellevue.net)

# L'esprit du temps d'Issouf Diero



Habitants de Bellevue, mettez de côté les objets et déchets auxquels vous voudriez donner une seconde vie !

\* Issouf Diero, invité par la mairie de Brest, exposera ses œuvres à la Maison de la Fontaine du 20 mai au 16 juin 2015.

La fête prévue le 14 juin sur les rives de Penfeld sera l'occasion d'une action originale proposée par l'artiste burkinabè Issouf Diero et orchestrée par l'association Yiriba dont l'objectif est de faire découvrir et de promouvoir les arts d'Afrique de l'ouest. Celle-ci a choisi Bellevue pour présenter un projet artistique participatif au cœur du quartier et s'est tournée vers la maison de quartier pour la réalisation.

Une action d'envergure est envisagée sur la période du 19 mai au 20 juin et se déroulera en présence de l'artiste sur plusieurs temps.

Lors de la fête sur les rives sont prévus le spectacle *L'esprit du temps*, des ateliers en plein air et l'exposition des œuvres créées par les habitants.

Toutes ces œuvres seront exposées à la Baraque du 15 au 21 juin.

Nelly Elleouet

L'Esprit du temps, concocté par Issouf Diero, est composé d'un spectacle, d'une exposition et de différents ateliers. Ces derniers seront proposés aux scolaires ainsi qu'aux habitants. Ils véhiculent un message de sensibilisation artistique et environnementale et seront des lieux d'échanges avec l'artiste.

Issouf Diero\* est un artiste plasticien burkinabè. Il emploie pour son art des objets inutilisés considérés comme déchets qu'il récupère afin de leur donner une seconde vie. Il travaille notamment des matières telles que pneus, bidons, bouteilles, etc. et tout ce qui est utilisable pour une création artistique solide (bois, papier, matériel électronique, etc.).

## Le saviez-vous ?

Dernièrement, notre hymne national a retenti spontanément contre la barbarie et l'intolérance pour réaffirmer notre attachement à la liberté.

Remémorons-nous l'histoire de ce chant que les candidats au *certif* d'il y a quelques décennies devaient connaître sur le bout des doigts et chanter.

La Marseillaise est née dans la nuit du 24 au 25 avril 1792 chez Philippe Frédéric baron de Dietrich, 1<sup>er</sup> maire conventionnel de Strasbourg, guillotiné en 1793. C'est Rouget de Lisle (1760-1836), un capitaine du génie originaire de Lons-le-Saunier en garnison à Strasbourg, qui en écrivit les paroles et la musique. En raison de son lieu de naissance, on la nomma la Strasbourgeoise.

A la même date la France déclarait la guerre à l'empereur d'Autriche François II (neveu de Marie-Antoinette) et la Strasbourgeoise devint *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*. Colportée à travers le pays elle fut chantée à Marseille devant le bataillon de volontaires *marseillois* par un étudiant en médecine de Montpellier François Mineur. Les soldats en firent un chant de ralliement. En l'adoptant à leur arrivée à Paris le 10 août 1792 ils lui donnèrent le nom de Marseillaise. Trois ans plus tard à la Convention, le 26 messidor de l'an III (14 juillet 1795), elle sera déclarée Chant national. Elle sera confirmée par les députés le 14 février 1879.

Aux six couplets de Rouget de Lisle on ajouta un 7<sup>e</sup>, le couplet des enfants (14 novembre 1792). La version officielle et le rythme ont été fixés en 1887.



Partition illustrée de La Marseillaise (JH Editeur)

Certaines phrases ont donné lieu à des polémiques dont *qu'un sang impur abreuve nos sillons*. Il convient de remettre ce chant dans son contexte. La Révolution de 1789 vient de se faire, les Autrichiens attaquent la France, les aristocrates fuient à l'étranger. Ces royalistes se considéraient comme étant de sang bleu donc de sang pur. Les gens du peuple qui prennent les armes contre les envahisseurs sont donc par opposition de sang impur. Quant aux sillons, ce sont les tranchées creusées lors de batailles sanglantes. Il ne s'agit en aucun cas du sang de l'ennemi mais bien de celui du peuple combattant pour la liberté au nom de laquelle on commet bien des crimes.

Jeannette Divanach



# Cuisine maison et circuit court : un restaurant\* à Bellevue

Vous ne verrez ni four à micro-ondes ni congélateur dans ce restaurant, le chef les a définitivement bannis de sa cuisine. Au-delà des labels, il a depuis longtemps décidé, par passion et par conviction, de cuisiner « maison » et de s'approvisionner à proximité.

## Comment s'organise-t-il ?

Le cuisinier fait ses courses au jour le jour. Il trouve ses idées sur les marchés brestois et chez les commerçants de proximité. Dès 8h, il est en recherche de la viande ou du poisson qu'il servira quatre heures plus tard. Il trouve aussi les légumes chez les producteurs locaux. *Il m'arrive parfois de me réveiller le matin sans savoir encore ce que je vais servir à midi : tout va dépendre de ce que je vais trouver*, dit-il. Certains plats, de préparation longue, nécessitent quand même une anticipation la veille.

## Des produits frais servis au jour le jour

Le chef base ses courses sur 20 couverts. Il réalise le plat du jour en conséquence. S'il n'a pas servi tous les couverts prévus, la viande ou le poisson seront réadaptés pour le jour suivant. Si le plat du jour est un filet de poulet à l'espagnole, il se peut que le lendemain midi une entrée de salade César soit proposée. Ainsi un aliment est utilisé dans les trente-six heures maximum après l'achat. Il n'y a qu'un seul réfrigérateur au restaurant, donc pas de stockage.

Dès 9h, après les courses, le chef est en cuisine. Il prépare d'abord les desserts avant de s'attaquer au plat principal et aux entrées.

## Et si le plat du jour vient à manquer ?

Si les portions prévues au plat du jour partent plus vite que prévu, les clients ont toujours à leur disposition une carte avec salades et pizzas. Le sigle de la cocotte, signalant le fait maison, précède tous les plats proposés. Même la pâte à pizza est travaillée à la main.

Une cuisine du marché, bonne et savoureuse, avec des ingrédients frais en circuit court, c'est beaucoup de travail, mais c'est une recette qui satisfait les papilles des clients !

\*La Pause, 36 rue du professeur Langevin, Brest



Dès l'ouverture du marché, les légumes frais sont dans le cabas

Françoise et Hubert Despré

*Toutes les informations et actualités du quartier sur  
[www.brest-bellevue.net](http://www.brest-bellevue.net)*

## Les élections départementales se dérouleront les dimanches 22 et 29 mars 2015

Les 21 bureaux de vote du canton, équipés de machines à voter, seront ouverts de 8h à 19h.

### Les nouveautés ?

Le Conseil général qui dirige le département devient Conseil départemental.

Les élections des conseillers départementaux auront lieu désormais tous les 6 ans et concerneront l'intégralité des membres. Chaque canton élira deux conseillers départementaux : une femme et un homme. Les élections se dérouleront au scrutin à deux tours.

Afin de ne pas doubler le nombre d'élus, un redécoupage a eu lieu. Le nombre de cantons a été divisé par deux sur la ville. Brest compte maintenant 5 cantons.

Bellevue fait partie du canton **Brest 1** qui regroupe Lambézellec et Bellevue.

### Qui peut voter ?

Les électeurs français inscrits sur la liste électorale.

### Comment voter ?

Les électeurs devront se présenter au bureau de vote dont ils dépendent munis des pièces suivantes :

- une pièce d'identité avec photographie (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale...)
- leur carte électorale.

Plus d'infos sur [www.brest.fr](http://www.brest.fr)

# Un nom, une rue : général Lamoricière



Christophe Louis Léon Juchault de Lamoricière général et homme politique français, est né le 5 février 1806 à Nantes (Loire-Atlantique) et décédé le 11 septembre 1865 à Prouzel (Somme).

Il est le descendant d'une vieille famille bretonne fidèle aux traditions. Après ses études dans sa ville natale, il entre âgé de 18 ans à l'École polytechnique, puis il intègre l'École d'application du génie à Metz. A sa sortie de l'école, il est affecté comme lieutenant au 3<sup>e</sup> régiment du génie et en 1830, il est envoyé en Algérie. En 1837, il se distingue à la tête des Zouaves au siège de Constantine et reçoit en 1847 la soumission de l'émir Abd-el-Kader qui luttait contre la conquête de l'Algérie par la France. Élu député en 1848, il devient ensuite Ministre de la Guerre et participe à la répression des Journées de Juin 1848, émeutes provoquées par la fermeture des Ateliers nationaux consacrant ainsi la rupture entre la classe ouvrière et le régime républicain. Après avoir manifesté son hostilité à la politique de Napoléon III lors du coup d'État du 2 décembre 1851, il est incarcéré au fort de Ham (dans la Somme) puis banni. Il prend alors le chemin de l'exil en Allemagne.

À la demande du pape Pie IX en 1860, il prend le commandement des troupes pontificales pour participer à la défense du Saint-Siège menacé par des troubles politiques. Battu par l'armée piémontaise à Castelfidardo, il capitule à Ancône.

La rue Lamoricière parallèle à la rue de Kergoat débute rue du Duc d'Aumale

Annick Bouchard



C'est un petit aber  
A rebours du passé  
Que remonte la mer  
Le temps d'une marée  
Fraîche vallée secrète  
Comme une brèche ouverte  
Aux rêves et miroir  
De notre fière histoire  
Repaire à Kervallon  
D'un armateur corsaire  
Grand arpenteur des mers  
Sous les feux des canons  
Dans l'eau qui dort, les bois  
Séchés laissent leur sève  
Que se dressent les mâts  
Qui emportent les rêves !

En d'autres lieux et temps  
La Royale s'étend  
L'aber s'est endormi  
Dans les ronces d'oubli  
Ils ont débroussaillé  
Les berges envahies  
De grands arbres planté  
Peuplés de gazouillis  
Blotties en fond de rade  
Les rives changent d'ère  
S'offrant aux promenades  
Des rêveurs solitaires  
C'est comme une échappée  
Au béton de la ville  
Qui se glisse tranquille  
Dans la moelle tremblée

Riante coulée verte  
Dans Brest la blanche offerte  
Aux amants de la terre  
De l'herbe et de l'air  
Colverts, hérons cendrés  
Foulques et goélands  
Les voilà braconnant  
Ivres de liberté  
Cormorans aux aguets  
Les ailes déployées  
Sur les pieux qui piégeaient  
Le bois mis à sécher  
Même si tinte encore  
De la ville l'écho  
Tout invite au repos  
Dans ce tendre décor  
Espaces si complices  
Où palpite le frai  
De l'enfance qui glisse  
Sur les grands tourniquets  
Sentiers dans les sous-bois  
Où résonnent nos pas  
Aux semelles de vent  
Des coureurs pleins d'allant  
Et tout un monde fou  
Rassemblé dans le pré  
Pour les grands rendez-vous  
Des fêtes du quartier...

Yvon Thomas



# Actualité commerciale

Le bar **Le Pavois**, situé place Napoléon III, dans la galerie marchande B2 a changé de propriétaire. Depuis le début de l'année Jonathan Philipona en est le nouveau patron. Il travaille avec Noura, son épouse, Dom et Johan, bien connus par les habitants. Le nouveau patron est très content de s'être installé à Bellevue, un quartier qu'il apprécie.



## La recette de Chantalinou

### Abadenn krampouez

#### Ingrédients

250 g de farine blanche  
100 g de sucre semoule  
4 œufs entiers  
75 cl de lait entier

1 gousse de vanille  
1 pincée de sel fin  
1 c à soupe d'huile de pépins de raisins  
1 c à café de rhum ambré  
1 zeste de citron vert



#### Préparation

- Mélanger dans un saladier, la farine, le sucre et le sel.
- Ajouter le lait et mélanger au fur et à mesure, ensuite ajouter les œufs. Mélanger de nouveau.
- Parfumer avec la gousse de vanille. Verser l'huile de pépins de raisins et le rhum ambré. Finir par le zeste de citron vert.
- Laisser reposer 2 heures au frais.
- Faire les crêpes et déguster.

### Sudoku : solution du n°95

6	5	9	1	8	4	3	2	7
2	3	8	5	9	7	6	4	1
4	7	1	6	3	2	5	8	9
8	9	3	2	6	5	7	1	4
5	1	4	8	7	9	2	3	6
7	2	6	3	4	1	9	5	8
9	8	2	4	5	6	1	7	3
1	4	7	9	2	3	8	6	5
3	6	5	7	1	8	4	9	2

### HORIZONTAL

- Sonde.
- Culturelle.
- Onguent. Grade au judo.
- Régimes.
- Robot . Existe.
- Élément chimique.  
Ne bougera pas.
- Invasions.  
A remplacé l'ASA.
- Gaéliques.  
École pour les grands.
- Chauffa Cléopâtre. Mystérieux.

## Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1								■	
2									
3						■			
4		■							■
5							■		
6		■			■				
7						■			
8						■			
9			■						

### VERTICAL

- Reprendre.
- Poème lyrique.  
La fin de l'aventure.
- Empêchent d'entendre.
- Les huîtres le sont avant de les déguster.
- Explorée. Suit son prince.
- Phonét. repas liquide. Bruit sec.
- Secours. Pionnier de l'aviation.
- Graisse minérale.
- Branche du bouddhisme.  
Chambre au Luxembourg.

Responsable de publication : association Parlons-en ! 1 rue du Quercy - 29200 Brest

Le comité de rédaction est composé de : Marie-Paule Bis, Annick Bouchard, Claude Bouchard, Philippe Chagniot, Chantal Denis-Le Quellec, Françoise Despré, Hubert Despré, Jeannette Divanach, Nelly Elleouet, Jean Paul Rolland.

Bandeau : Maïwenn Despré, sur une idée originale d'Annick Bouchard. Dessins : Annick Bouchard.

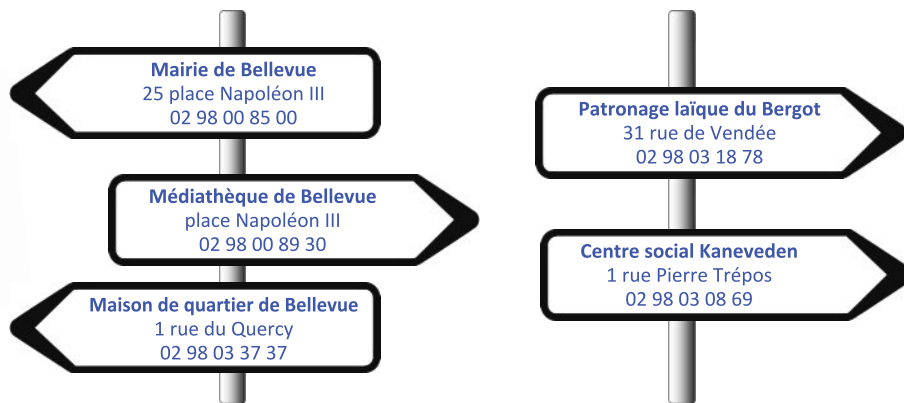
Le journal est disponible au centre commercial B2, à la mairie de quartier, au centre social Kaneveden, à la maison de quartier, au patronage laïque du Bergot, au Netto, au Proxi, à la Poste, à la médiathèque, à la boulangerie place de Metz, au bar-tabac-presse *Les Bahamas*, au restaurant *La Pause* à Lanredec.

Logiciel de composition : Scribus - Impression : CERID - 31 rue Frédéric Chopin - 29200 Brest

Journal gratuit tiré à 4500 exemplaires. Courriel : journaldebelleuve@numericable.fr



# agenda



lundi 2 mars	début d'inscription dans les écoles publiques	mairie de quartier
lundi 2 mars de 14h à 17h30	braderie de vêtements	centre social
mardi 3 mars de 20h à 22h	Chacun son tour : monopoly anglais	centre social
jeudi 5 mars à 9h	commande groupée de légumes (adhérents)	centre social
samedi 7 mars à 20h30	bal country	PL Bergot
mardi 10 mars de 20h à 22h	Chacun son tour : mosaïque	centre social
mercredi 11 mars de 14h30 à 16h30	rondes des jeux et des livres	centre social
samedi 14 mars à 10h15	histoires p'tites oreilles (18 mois-3 ans)	médiathèque
samedi 14 mars à 11h	histoires grandes oreilles (4 ans-7 ans)	médiathèque
mardi 17 mars de 20h à 22h	Chacun son tour : origami	centre social
jeudi 19 mars de 9h30 à 11h	inscriptions sorties culturelles	centre social
jeudi 19 mars de 17h à 19h	braderie de vêtements	centre social
samedi 21 mars à 20h30	concert de soutien à Charlie Hebdo	maison de quartier
dimanche 22 mars de 8h à 19h	élections départementales	quartier
dimanche 22 mars à 15h	Ciné B2 : <i>La bonne année</i> de Claude Lelouch	centre social
mardi 24 mars de 20h à 22h	Chacun son tour : animaux en élastiques	centre social
mercredi 25 mars de 14h30 à 16h30	rondes des jeux et des livres	centre social
dimanche 29 mars de 8h à 19h	élections départementales	quartier
mardi 31 mars de 20h à 22h	Chacun son tour : fabrication de savon	centre social
dimanche 5 avril à 14h	loto	PL Bergot
jeudi 9 avril à 9h	commande groupée de légumes (adhérents)	centre social
mardi 7 avril de 20h à 22h	Chacun son tour : initiation au pop up	centre social
samedi 11 avril à 10h15	histoires p'tites oreilles (18 mois-3 ans)	médiathèque
samedi 11 avril à 11h	histoires grandes oreilles (4 ans-7 ans)	médiathèque
samedi 11 avril de 14h à 17h	jeux de société	médiathèque
dimanche 12 avril	exposition maquettes, fossiles et minéraux	PL Bergot
jeudi 30 avril de 17h à 19h	braderie de vêtements	centre social
lundi 4 mai de 14h à 17h30	braderie de vêtements	centre social

## Médiathèque de Bellevue

### Exposition du 14 mars au 15 avril

En 2015/2016 la médiathèque de Bellevue consacre un cycle d'animations à l'habitat alternatif. L'exposition *Allons voir de près - Tour de France de l'urbanisme des possibles* propose une découverte des grands principes de l'urbanisme durable à travers des réalisations concrètes, des témoignages d'habitants.

### Rencontre autour de l'habitat participatif le 7 avril à 18h30

Partager des espaces communs avec ses voisins, concevoir et construire des logements à plusieurs en y intégrant des valeurs de solidarité, de respect de l'environnement, réfléchir à des matériaux plus sains dans l'esprit du développement durable : Nicole Roux, sociologue, maître de conférence à l'UBO nous éclaire sur ces formes d'habitats différents et nous présente l'expérience d'Ecocum, projet d'habitat groupé participatif solidaire et écologique qui a vu le jour sur la commune de Loperhet. Des habitants viendront également témoigner de leur vécu.

La mairie de Bellevue accueille une exposition réalisée par Div Yezh Breizh du 3 au 27 mars, visible aux horaires d'ouverture de la mairie de quartier. Cette exposition a pour objectif d'informer sur l'enseignement bilingue français breton et la possible création d'un troisième site d'enseignement public bilingue à Brest, sur le quartier de Bellevue (école Aubrac).

### Espace Léo Ferré de la maison de quartier

Toute la programmation des concerts en temps réel sur : <http://espaceleoferre.e-monsite.com>

Parution du prochain journal fin avril 2015